

Communiqué du secrétariat permanent du Parti ouvrier indépendant

Le POI condamne le massacre du peuple palestinien organisé par le gouvernement israélien avec le soutien de l'impérialisme

Deux mille quatre cents blessés, 55 morts, autant entre la vie et la mort, des hommes, des femmes, des enfants, voilà le résultat provisoire du massacre organisé par l'armée israélienne ce lundi 14 mai 2018.

Répression farouche contre des manifestants venus exiger la levée du blocus, le droit au retour dans leurs villes et leurs villages. Le gouvernement israélien s'appuyant sur ses alliés, les États-Unis (mais aussi le gouvernement français) s'est senti libre d'organiser un massacre, ordonnant à l'armée de gazer et de tirer sur une foule de familles palestiniennes venue manifester pacifiquement.

Soutien indéfectible au peuple palestinien, soutien aux manifestations immédiates qui ont eu lieu en Galilée au soir du massacre, soutien à la manifestation organisée ce mardi 15 avril à Tel Aviv.

Soutien à l'appel à la grève générale dans les territoires palestiniens incluant les territoires de 1948 pour ce mardi 15 mai.

Indignation au moment où Donald Trump se félicitait ce 14 mai de l'inauguration de son ambassade américaine à Jérusalem, au moment même où hommes, femmes et enfants et travailleurs palestiniens étaient assassinés par l'armée israélienne.

Indignation face aux déclarations d'Emmanuel Macron, valet de Trump, qui ne voit dans ce massacre que « des violences ».

Emmanuel Macron fait partie au premier « chef » de ceux qui ont engagé la France sous la tutelle de Trump dans une politique de guerre au Moyen Orient qui a permis ce massacre perpétré par le gouvernement israélien.

Depuis quarante ans, les « plans de paix » organisés par les institutions de l'impérialisme n'ont conduit qu'au massacre du peuple palestinien.

Le Parti ouvrier indépendant condamne sans réserve cette tuerie et soutient le peuple palestinien dans sa résistance, sa détermination pour la liberté, la souveraineté, la terre et le droit au retour.

Le secrétariat permanent du POI

Le 15 mai 2018, à 11 heures.